

	Chèque transformation numérique	Chèque E-commerce	Conseil en stratégie numérique	Aide au développement de TPE
Bénéficiaires	TPE, PME, ETI Il faut soit une stratégie clairement définie, soit avoir bénéficié d'un diagnostic de maturité numérique (PME)	TPE (moins de 10 salariés depuis 01/11/2020). Activités inéligibles : <ul style="list-style-type: none"> Commerces d'une surface de vente supérieure à 300 m² Agriculture et pêche Activités immobilière ou de promotion immobilière Activités exclusivement en e-commerce 	PME et ETI	TPE de plus d'un an n'ayant pas licencié au cours des 12 derniers mois
Dépenses concernées	Prestations externes : <ul style="list-style-type: none"> Conseil, expertise Formation Prestation de services, Investissements matériels Achat de serveurs ou frais d'hébergement 	<ul style="list-style-type: none"> Prestations de conseils et services Frais de formation Frais de développement (site web, application...) Frais d'abonnement ou d'achats de logiciel Frais de services e-commerce Investissements matériels liés au projet Frais d'hébergement Frais de publicité en ligne – Achat de mots clés Campagnes promotionnelles 	Frais de conseil : diagnostic et stratégie de transformation numérique, diagnostic cyber sécurité...	<u>Aide au conseil stratégique</u> : recourir à une compétence extérieure pour définir et structurer son plan de développement. <u>Aide à l'investissement</u> : franchir un cap grâce à l'innovation, la transition numérique ou la diversification d'activité et accroître sa performance et sa croissance économique
Montant	<ul style="list-style-type: none"> Jusqu'à 50% De 10 000€ à 150 000€ Maximum de 24 mois Frais de marketing digital plafonnés à 5% 	<ul style="list-style-type: none"> Jusqu'à 50% De 2 000 à 5 000€ HT Frais de marketing digital plafonnés à 5% Diagnostic e-commerce gratuit auprès de la CCI obligatoire avant 	<ul style="list-style-type: none"> Jusqu'à 50% Jusqu'à 30 000€ 	<u>Aide au conseil stratégique</u> : <ul style="list-style-type: none"> Jusqu'à 50% De 2 000€ à 10 000€ <u>Aide à l'investissement</u> : <ul style="list-style-type: none"> Jusqu'à 25% De 8 000€ à 60 000€
Démarches	<p>1- Diagnostic :</p> <ul style="list-style-type: none"> TPE : https://www.cpme-nouvelle-aquitaine.fr/nos-actions/transformation-numerique-des-tpe-pme PME et ETI : https://www.matransfonum.fr/ami-diagnostic-maturite-numerique <p>2- Dossier :</p> <ul style="list-style-type: none"> TPE : https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/fichecontact PME et ETI : dossier à compléter et remplir, puis renvoyer à transfonum@nouvelle-aquitaine.fr 	<p>1- Diagnostic : Contact de la CCI ou CMA (remplir la fiche contact ici : https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/contact-pour-un-accompagnement-e-commerce)</p> <p>2- Dossier : Renvoi du dossier sur la plateforme transmise par le conseiller numérique consulaire. Pièces à fournir :</p> <ul style="list-style-type: none"> Diagnostic E-commerce réalisé RIB KBis ou Extrait d'immatriculation D1 Devis <p>Dépôt des dossiers jusqu'au 30 juin 2021 !!!</p>	Renvoyer le dossier de pré-demande à : transfonum@nouvelle-aquitaine.fr	Envoi d'une demande, accompagné d'un extrait KBis de moins de 3 mois https://les-aides.nouvelle-aquitaine.fr/amenagement-du-territoire/aide-au-developpement-de-tres-petites-entreprises-tpe